

Mémoire

6213-01-007

Présenté au Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) dans le cadre de la modification de la limite du Parc national du Mont-Orford



Par

Pierre Dépôt

Mars 2023

L'agrandissement du Parc national du Mont-Orford a toujours été une priorité pour moi. Dès ma première visite en ski de fond hors-piste au Lac La Rouche le 27 février 1993, j'étais en faveur de son inclusion dans le Parc. Lors de la visite du Ministre péquiste Richard Legendre les 6 et 7 décembre 2002 pour la modification des limites du Parc impliquant un échange de terrains, j'avais réclamé l'inclusion du Lac La Rouche. Voici d'ailleurs une preuve vidéo sur YouTube de ce que j'affirme : <https://youtu.be/zZ1RTBFjpTA> où je réclame l'inclusion du Mont Cathédrale (Carré), du Mont des Trois-Lacs puis du Lac La Rouche dans le Parc national du Mont-Orford. C'était aussi l'occasion pour moi de faire avouer au ministre Richard Legendre que la motoneige ne faisait pas partie de l'Écotourisme par un questionnement digne de la dialectique socratique. Cet aveu a certainement eu un impact dans l'interdiction du sentier de motoneiges dans le Parc national du Mont-Orford dans le secteur du Lac Bowker en 2009 par la Ministre Line Beauchamp.

À nouveau en avril 2019, j'ai d'ailleurs été le seul intervenant à revenir à la charge avec l'inclusion du Lac La Rouche dans le Parc dans [un article du Journal Le Reflet du Lac de Magog](#) puis [un autre article dans le Journal de Montréal](#).

Le 27 février 2023 j'ai visité à nouveau le Lac La Rouche pour évaluer la localisation précise du barrage, à savoir s'il est dans le futur Parc national du Mont-Orford ou sur le territoire de la famille Bombardier. Voir cette vidéo de ma visite des lieux où je suis passé en ski de fond hors-piste sur le Pont de Fer du Lac La Rouche :

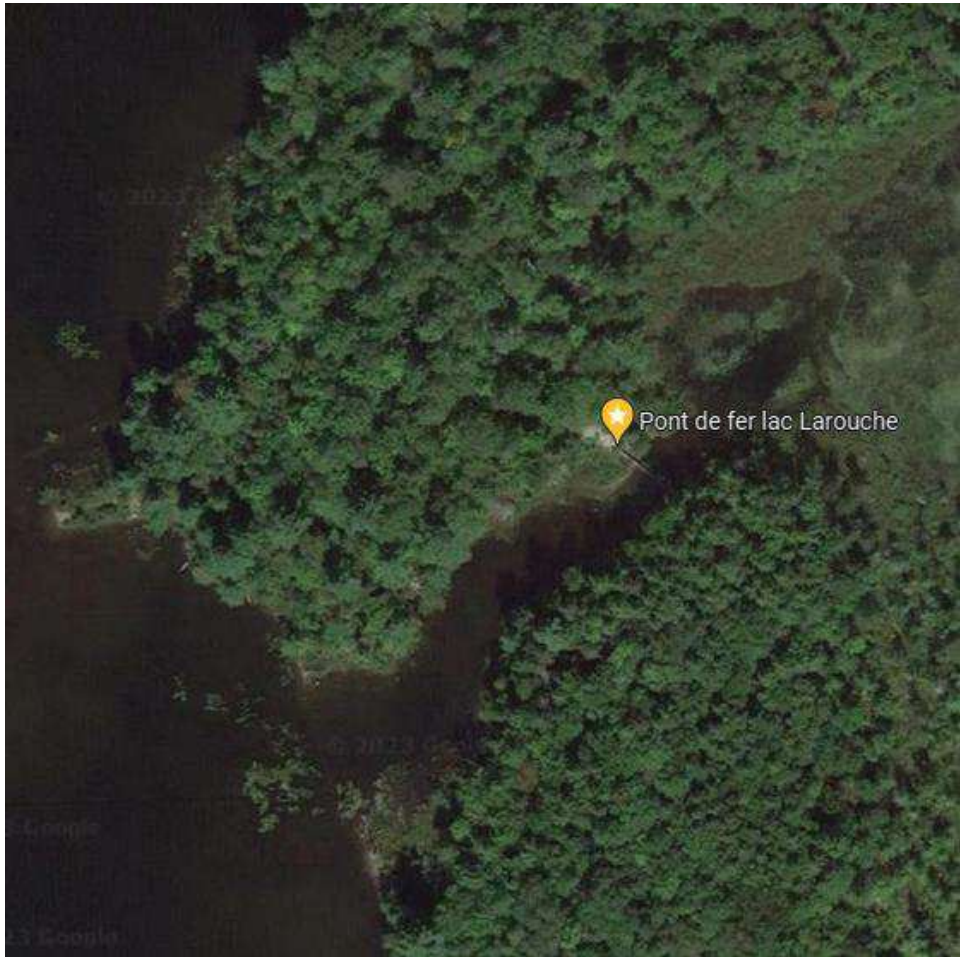
<https://youtu.be/9twNtceiS9w> À partir de la présentation lors de la première partie des audiences du BAPE en février 2023

du Directeur des Parcs nationaux, Christian Pelletier, sur la possibilité d'entrer sur le Lac La Rouche par le barrage pour des embarcations non motorisées mises à l'eau sur les étangs en aval du Lac La Rouche. Voir son excellente présentation sur YouTube : <https://youtu.be/b2iyCL99II8>

À partir de l'extrait de la carte DA25 du Lac La Rouche (ci-jointe) et en comparaison avec la carte de Google Maps, j'ai remarqué que le Pont de Fer du Lac La Rouche sera du bon côté de la ligne du futur Parc national du Mont-Orford :

<https://www.google.com/maps/place/lac+La+Rouche/@45.4619418,-72.1805724,139m/data=!3m1!1e3!4m7!3m6!1s0x4cb7cda5a969a277:0x3308bbd8b4b464b2!4b1!8m2!3d45.4639674!4d-72.182872!16s%2Fg%2F11cj91j1j>





Mes photos prises sur le terrain prouve d'ailleurs que les arbres marqués en rouge sont situés en amont du barrage :



Voici une photo du barrage du Lac La Rouche situé en aval de ces marques rouges :



En passant le lac La Rouche était tapissé de sentiers de motoneiges de la fin de semaine des 25 et 26 février 2023, comme si les propriétaires des lieux voulaient démontrer leur présence. Il devait y avoir beaucoup de bruit et d'odeur d'essence dans le secteur du petit chalet du père J-A Bombardier, ce qui est susceptible de déplaire aux skieurs de fond et randonneurs dans le futur Parc du Mont-Orford en quête d'une nature vierge. À voir cette photo remplie de sentiers de motoneiges, un conflit d'usage est à prévoir :



CONCLUSION

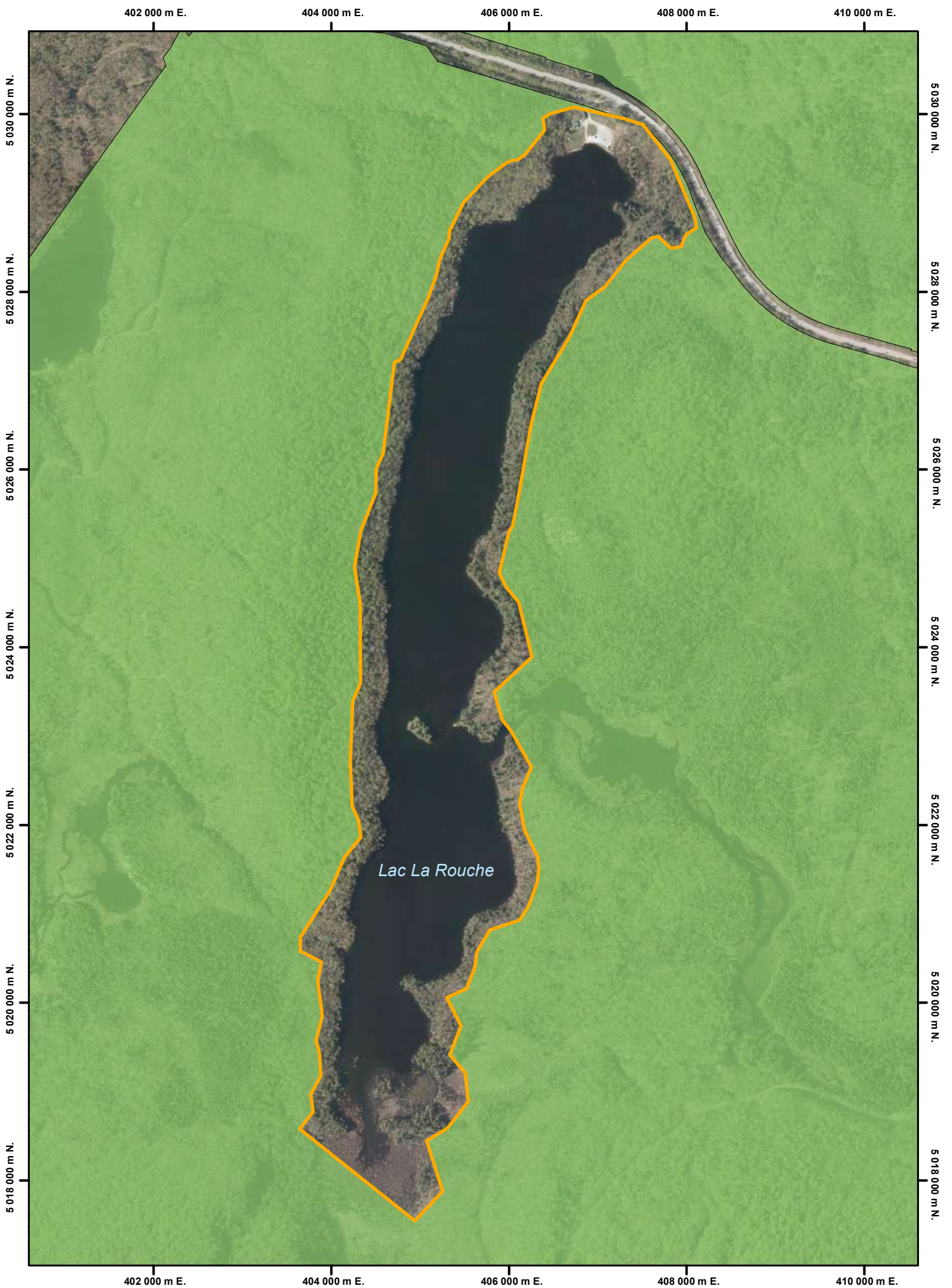
L'agrandissement du Parc national du Mont-Orford passe obligatoirement par l'inclusion du Lac La Rouche. J'ai été informé par Christian Pelletier que «Les analyses territoriales menées par le ministère dans le secteur du lac Larouche ne seront pas complétées pour le 30 mars prochain». Les tergiversations durent depuis assez longtemps. Je vais donc recommander de procéder à l'expropriation des Bombardier. Le Lac La Rouche est un sanctuaire naturel trop beau pour être la propriété d'une seule famille qui en contrôle l'accès. Éventuellement des milliers de baigneurs, canoteurs et kayakistes vont profiter du Lac La Rouche pendant les canicules estivales de plus en plus nombreuses avec le réchauffement



climatique. Je recommande également l'inclusion des terrains limitrophes au Parc qui appartenaient à André L'Espérance près de la Route 141 dans le secteur du Mont-Orford ainsi que les terrains non construits de la compagnie Le Vertendre dans le secteur d'Eastman. Je recommande aussi d'inclure les terrains de la réserve de biodiversité dans le Parc du Mont-Orford et de relocaliser et éventuellement de fermer les sentiers de motoneiges et de VHR récréatifs qui y passe. Le Québec veut atteindre la carboneutralité en 2050, il doit prouver qu'il est sérieux dans ses approches globales en réduisant la dépendance au pétrole des citoyens, surtout pour des engins de loisirs motorisés sans justification sociale.

Reportage sur l'agrandissement du Parc national du Mont Orford à TVA - 12 Janvier 2023 :
<https://youtu.be/HSnA-5M5WwE>





Projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford

1.09 Le lac La Rouche

- Projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford
- Propriété de Les Placements Bombardier Ltée

Métadonnées

Système de référence géodésique : Amérique du Nord 1983 (NAD 83)

Projection cartographique : MTM fuseau 8

0 150 300 450 Mètres

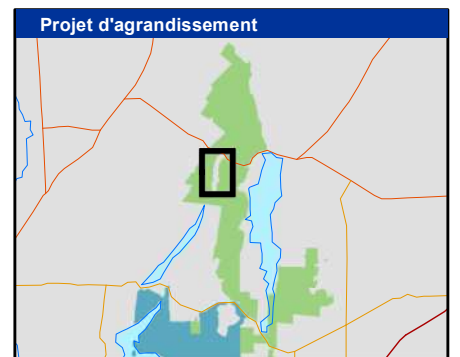
© Gouvernement du Québec, octobre 2022

Source

BDTQ (1 : 20 000) Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles 2012

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction des parcs nationaux



Forêts, Faune
et Parcs

DA25

Québec

370

Projet de modification de la limite
du parc national du Mont-Orford

6213-01-007